



Bulletin de la section de la **LOZERE**

Espace Jean Jaurès - Rue Charles Morel
48000 MENDE

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@unsa-education.org

Janvier 2013

L'UNSA Fonction Publique écrit à la Ministre de la Fonction Publique ...

Guy BARBIER, nouveau Secrétaire Général de l'**UNSA** Fonction Publique a adressé le 7 janvier un courrier à *Marlyse* LEBRANCHU, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction Publique.

Alors qu'un cycle de discussions approfondies sur l'ensemble des chantiers de la Fonction Publique a été engagé depuis l'été dernier, l'**UNSA** Fonction Publique, dans la lettre à la ministre, a rappelé sa volonté d'une refonte d'ensemble de la grille de la Fonction publique, mais aussi ses priorités immédiates sur l'emploi public, la catégorie C, la suppression de la journée de carence

« En ce début d'année, l'**UNSA** Fonction Publique forme le vœu que 2013 apporte, rapidement, des premières réponses significatives aux attentes des agents publics et qu'elle permette de définir des perspectives concrètes pour la période suivante.

Il n'est pas pour nous question d'ignorer la crise, ses effets et combien elle pèse sur notre pays. L'assèchement des finances publiques affaiblit les amortisseurs sociaux qui ont permis à notre pays de mieux y résister mais ils sont aujourd'hui menacés.

La Révision Générale des Politiques Publiques a taillé de façon indifférenciée et affaibli considérablement le Service Public. Elle a engendré un mal être et une souffrance au travail pour de trop nombreux collègues. Le Président de la République a dit vouloir rompre avec cette logique en mettant l'accent sur une stabilisation globale de l'emploi public. Elle conduit néanmoins à des suppressions importantes d'emplois de fonctionnaires ou au non renouvellement de contrats d'agents non titulaires. Des territoires déjà touchés par la crise économique de plein fouet, sont aujourd'hui fragilisés. Avec la baisse continue de l'emploi public, ils risquent de subir « une deuxième crise de l'emploi ».

Les agents publics sont des citoyens qui, comme les autres, sont touchés dans leur pouvoir d'achat par l'évolution des prix et l'augmentation des prélèvements. Le blocage de leurs salaires pour la troisième année consécutive est donc vécu comme une injustice. Elle l'est tout particulièrement pour ceux, et plus souvent celles, qui ont les revenus les plus modestes : les agents de catégorie C. Qui plus est, ils n'ont quasiment pas de réel déroulement de carrière pendant près de vingt ans après leur recrutement.

Enfin, la journée de carence qui a été imposée au détour d'une loi de finances et sous des prétextes parfois fallacieux, pèse un peu plus sur le budget des agents les plus modestes. Or, contrairement au secteur privé où elle est souvent prise en charge par des accords de branche ou d'entreprise, aucun dispositif analogue n'existe pour les trois versants de la Fonction publique.

Sept mois se sont écoulés depuis l'installation du Gouvernement.

L'**UNSA** Fonction Publique se satisfait qu'ils aient permis de faire les bilans nécessaires sur la base d'un dialogue social de qualité. Il est temps, aujourd'hui de répondre à l'impatience des Personnels.

Pour l'**UNSA** Fonction Publique, des décisions rapides doivent être prises concernant les agents de catégorie C dont nous avons fait une priorité et le jour de carence. Dans un second temps, elle participera aux négociations sur les rémunérations et les travaux conduisant à la réforme attendue de la grille de la Fonction Publique pour ses trois versants (État, territoriale, hospitalière). »

Sommaire

Pages 2 et 3 : informations CTA du 21/01/2013 (enseignants, personnels administratifs, ...)

Page 3 : informations préparation rentrée 2013 collèges (DGH prévisionnelle ...)

Page 4 : élections TPE : l'**UNSA** 4ème organisation !

Au cœur des débats et des réformes à venir, la décentralisation fait croître la place des collectivités territoriales dans notre système d'enseignement. Elle peut être source d'inquiétude et nécessite un regard d'expert de la part des représentants du Personnel. En prévision pour 2013, l'acte III de la décentralisation ne mettra pas fin au système scolaire national public français, bien évidemment et bien heureusement. Néanmoins, il pourrait bousculer nos habitudes professionnelles et citoyennes. Les derniers numéros de **Questions de Société** et **Questions d'Éduc** traitent de façon approfondie la question d'une manière générale et plus particulièrement dans l'Éducation. Ces études interrogent l'Histoire pour éclairer le présent et préciser les enjeux de ce nouvel acte de décentralisation. Vous pouvez les télécharger sur le site de l' **UNSA Education** (<http://www.unsa-education.org/>)..

Carte scolaire : CTA du 21 janvier 2013

A l'ordre du jour du CTA du 21 janvier :

1) Préparation de la rentrée 2013-2014

Prévisions d'effectifs (voir ci-contre)

Répartition des emplois 1er degré entre les départements :

Le « plafond académique » est « augmenté » de **117** emplois pour 1 926 élèves supplémentaires attendus.

De plus, **3 Equivalents Temps Plein** mis à disposition de l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans les établissements médicaux sociaux sont « réintégrés » à la dotation académique, ce qui porte le montant global à **120 postes**.

Le CTA a acté la répartition de 117 emplois d'enseignants entre les 5 départements de l'académie, les 3 postes qui restent iront abonder le contingent de postes adaptés.

Comme l'année dernière, mais de manière moins « directe », les documents de travail laissent penser que la **Lozère** aurait été traitée « de manière spécifique » par rapport aux autres départements de l'académie.

La répartition proposée est la suivante :

Aude : + 9 emplois
Gard : + 18 emplois
Hérault : + 66 emplois
Lozère : + 1 emploi
P.O. : + 23 emplois

Projet de répartition des emplois d'enseignants du 2nd Degré :

Pour l'académie, des augmentations sont prévues pour l'ensemble des cycles, ainsi que pour les CPGE et les STS.

Seul bémol, la baisse qui se poursuit lentement mais sûrement en SEGPA (- 8 pour l'académie et - 2 pour la **Lozère**).

Collèges	Evolution effectifs	Heures 2013	Variation emplois
AUDE	+ 13	16 377	+ 7
GARD	+ 213	32570	+ 19
HERAULT	+ 345	47 927	+ 39
LOZERE	+ 43	3 231	+ 2
P.O.	+ 321	21 084	+ 26
Total	+ 935	121 189	+ 93

Pour les lycées, l'augmentation prévue est de 326 élèves pour l'Enseignement Général et Technologique, et de 109 élèves pour l'Enseignement professionnel.

Selon le Rectorat, « la répartition proposée prend en compte les évolutions démographiques attendues et les priorités de la refondation de l'Ecole ». Des mesures spécifiques sont aussi annoncées pour la formation, l'Inspection, la Documentation, les Chefs de Travaux, les ULIS, la « mise en œuvre d'une expérimentation visant à élargir aux séries ES et L l'enseignement ISN » et pour le remplacement (voir tableau ci-dessous).

		Total ETP
Lycées (LEGT)	Démographie + majoration du H/E de 0,005 (avec effectifs en seconde inférieur ou égal à 35)	+ 62
Lycées Professionnels	Démographie	+ 15
Evolution de l'offre de formation		+ 24
Mesures diverses	Inspection	+ 7,5
	Documentation	+ 5
	Chef de travaux	+ 2
	ULIS (en LP)	+ 6,5
	Divers (ISN et autres ajustements)	+ 18
TOTAL		+ 142

Carte des formations 2013/2016 (établissements publics et privés) :

L'examen des documents démontre, une nouvelle fois, la part belle laissée à l'enseignement Privé dans le département de la **Lozère**, notamment pour les offres de formations pré-baccalauréat et les offres de formations en BTS !

Pour le Bac Technologie de Langogne, le CAP petite enfance et le Bac Pro esthétique de Marvejols, le Bac Technologique filière STL de Mende, la classe de Seconde, le Bac Pro Technicien constructeur bois et le Bac pro Réparation des carrosseries de St Chély, il est indiqué que ces formations sont sous surveillance pour « effectifs accueillis insuffisants », mais pas de fermeture(s) annoncée(s) !

En bref - En bref La Lozère en chiffres

► Constat 2012 et prévisions de rentrée 2013 :

Ecoles :

2 ans	254	240
3 ans	556	509
4 ans	535	548
5 ans et +	510	527

CP	583	561
CE1	562	607
CE2	510	542
CM1	509	509
CM2	462	516

⇒ **Remarque** : globalement, les effectifs devraient baisser de 30 élèves (hors spécial).

Collèges :

6ème	663	649
5ème	631	663
4ème	620	639
3ème	596	601
ULIS	25	26
SEGPA	97	95

Lycées professionnels :

CAP 2 ans	36 + 25	37 + 25
2nd Pro	95	99
1ère Pro	107	72
Terminale Pro	77	96

Lycées :

2nd	338	346
1ère	288	311
Terminale	314	289

Post Bac :

STS 1ère année	120	131
STS 2ème année	113	106

⇒ **Remarque** : les effectifs devraient diminuer pour le 2nd cycle Professionnel (- 11) mais augmenter pour le 1er cycle (+ 43 -> voir les chiffres « détaillés » par établissement page 4) et pour le 2nd cycle G&T (+ 6), ce qui, globalement, devrait entraîner une progression de 36 élèves (+ 38 tous cycles confondus) ...

CTA du 21 janvier 2013 (suite)

Parmi les documents communiqués, figurent aussi un certain nombre d'informations particulières concernant notamment d'autres Personnels ou des dispositifs spécifiques.

CPE

Mesures particulières

Les candidats admissibles à l'issue des épreuves écrites des concours 2014 se verront proposer un contrat correspondant à un tiers-temps de service d'enseignement rémunéré à hauteur d'un mi-temps.

L'académie est dotée, à ce titre, de 4 Equivalents Temps Plein.

Personnels Administratifs

Mesures annoncées

Ainsi, pour les Personnels Administratifs, des créations d'emplois sont annoncées :

➤ 6 dans le Programme 141 (Enseignement Scolaire Public du Second Degré);

➤ 6 dans le Programme 214 (Soutien de la politique de l'Education Nationale).

Assistants Sociaux

Mesures annoncées

Il est aussi prévu 6 emplois supplémentaires pour les Assistants Sociaux.

Emplois d'Avenir Professeur

Mise en œuvre du dispositif

Le document communiqué aux représentants du Personnel fait le point sur les objectifs, le public visé et les conditions d'éligibilité, les priorités de recrutement, le contrat de travail, les activités et missions, la rémunération et les aides financières, le rôle et les missions du tuteur, la formation (du Tuteur et de l'Etudiant).

Si la première dotation (une deuxième est annoncée pour le 1er octobre 2013) était de 148 au total avec une répartition de 62 pour le 1er Degré et 86 pour le 2nd Degré, le Rectorat a décidé de modifier cette répartition qui devient 76 emplois pour le 1er Degré et 72 pour le 2nd Degré.

Une commission académique s'est réunie pour examiner les dossiers.

Sur les 255 reçus, 226 étaient éligi-

bles, 217 ont été retenus.

La commission avait proposé de retenir en priorité la totalité des L2 (105), puis, parmi les L3, les étudiants en ZUS et de disciplines déficitaires, ensuite les étudiants en ZUS et enfin les étudiants de disciplines déficitaires (37). Enfin, parmi les M1, les étudiants de ZUS et de disciplines déficitaires et les étudiants de disciplines déficitaires (6).

Nombre de dossiers par disciplines :

Lettres : 11

Mathématiques : 7

Anglais : 9

Allemand : 0

IMPORTANT ! Pour le second Degré, le projet de recrutement doit être soumis à la délibération du Conseil d'Administration de l'établissement.

Selon les informations données, 46 EAP 1er Degré auraient été ventilés dans 3 départements : 5 dans le Gard, 35 dans l'Hérault et 6 dans les P.O.

Pour les 2nd Degré, 5 auraient été « affectés » dans le Gard, 17 dans l'Hérault (6 en attente du vote du CA) et 6 dans les P.O.

La Lozère en quelques chiffres (source documents CTA)

Il faut être extrêmement prudent avec les prévisions.

Pour l'Enseignement Public, un écart significatif a été enregistré par exemple entre les prévisions 1er Degré pour la rentrée 2012 et le constat de rentrée ! Cela était déjà le cas l'année précédente, même si l'écart était moindre !

L'Administration devra aussi être vigilante en ce qui concerne les prévisions de l'Enseignement Privé dans notre département, où des augmentations sont annoncées dans tous les secteurs, sauf dans le 1er Degré :

1er Degré : baisse de 27 élèves

1er Cycle : + 36

2nd Cycle Professionnel : + 45 (sous réserve car écart entre les différents chiffres communiqués)

2nd Cycle Général et Technologique : + 8

Post Bac : + 33 (ATTENTION ! pour la rentrée 2012, la prévision avait été surévaluée de plus de 7% !!!).

Total général : + 123

Prévisions Collèges

Vous trouverez ci-dessous les estimations (prévisions) fournies pour le CTSD du 28 janvier 2013 :

LE BLEYMARD : 73 élèves
LA CANOURGUE : 2 7 4 élèves

LE COLLET DE DEZE : 88 élèves

FLORAC : 222 élèves

LANGOGNE : 234 élèves

MARVEJOLS : 288 élèves (*)

MENDE : 729 élèves (*)

MEYRUEIS : 71 élèves

ST CHELY D'APCHER : 389 élèves

ST ETIENNE V. F. : 97 élèves

STE ENIMIE : 52 élèves

VIALAS : 63 élèves

VILLEFORT : 93 élèves

(*) avec la SEGPA

La proposition de DGH initiale de chaque établissement, établie notamment en fonction de ces prévisions d'effectifs, est la suivante :

DGH « prévisionnelle » Rentrée 2013

LE BLEYMARD : 117,5
LA CANOURGUE : 331,5
LE COLLET DE DEZE : 128,5

FLORAC : 297
LANGOGNE : 299
MARVEJOLS : 313
MENDE : 767,5
MEYRUEIS : 120,5
ST CHELY D'APCHER : 465,5
ST ETIENNE V. F. : 128,5
STE ENIMIE : 108
VIALAS : 124,5
VILLEFORT : 120,5

Total rentrée 2012 : DGH initiale + SEGPA = 3250 + 279 = 3529

Total préparation rentrée 2013 : proposition DGH + SEGPA = 3321 + 279 = 3600

La page UNSA ...



TPE

Salarié(e)s à part entière!

Pour la 1^{ère} fois, les salariés des entreprises de 10 employés ou moins (les TPE) ont voté.

En effet, dans ces structures, il n'y a ni délégué du Personnel, ni Comité d'Entreprise.

Ce scrutin s'est déroulé par correspondance ou par Internet, du 28 novembre au 12 décembre 2012.

Les électeurs ont voté pour un sigle. Il n'y avait pas de listes de candidats.

Le décompte des suffrages obtenus par chaque organisation a été fait régionalement et nationalement pour celles étant reconnues comme « nationales et interprofessionnelles. 9 confédération sont dans ce cas : les 5 « irréfragables » (Arrêté du 31 mars 1966) CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO auxquelles il faut rajouter l'**UNSA** et l'Union Syndicale Solidaires, et les deux dernières, la Confédération Nationale du Travail (CNT) et la Confédération Autonome du Travail (CAT).

Il y avait 4 614 653 inscrits dont 449 569 dans le collège des Cadres et 4 165 084 dans celui des Non cadres.

Il y a eu 437 857 votants (soit 10,51%) pour les Non cadres et 41 009 (soit 9,12%) chez les Cadres, pour un total de 478 866 (soit 10,38%).

Elections TPE

Au niveau national, les votes globaux se répartissent comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

L'UNSA arrive en 4ème position !

La CGT arrive en tête avec 29,54% des voix devant la CFDT (19,26%), puis FO (15,25%), l'**UNSA (7,35%)**, la CFTC (6,53%), Solidaires (4,75%), la CAT (2,39%), la CFE-CGC (2,32%) et enfin la CNT (2,13%).

Au plan régional, il y avait 191 634 inscrits. Il y a eu 19 514 votants (soit 10,18%) dont 1 560 chez les Cadres (sur 17 299) et 17 954 pour les Non cadres (sur 174 335).

21 organisations étaient présentes (!), 6 ont obtenu plus de 1000 voix (dont l'**UNSA** - 1 425), 4 ont obtenu entre 500 et 999 voix, 2 entre 100 et 499, sachant que parmi les 9 qui restent et qui ont obtenu moins de 100 voix, 4 ont eu moins de ... 5 voix !

Pour les 6 premières organisations, l'ordre est le même qu'au niveau national sauf une inversion entre FO (2ème) et CFDT (3ème).

Vous trouverez le détail de ce vote régional dans l'encadré ci-contre.

Ces résultats entreront dans le calcul général de la représentativité des organisations syndicales en France.

En bref - En bref PV des élections TPE Région Languedoc-Roussillon

Inscrits : 191 634
Dont Cadres : 17 299
Dont Non cadres : 174 335

Votants : 19 514
Dont cadres : 1 560
Dont Non cadres : 17 954

Exprimés : 18 974
Dont Cadres : 1 502
Dont Non cadres : 17 472

Les résultats sont présentés, pour chaque organisation, de la façon suivante : nombre global de suffrages puis pourcentage global et, entre parenthèses, pour les 6 premières, détail du nombre de voix chez les cadres et chez les Non cadres.

CGT : 6 360 soit 33,52% (254 + 6 106)
FO : 3 188 soit 16,80% (147 + 3 041)

CFDT : 3 110 soit 16,39% (281 + 2 829)

UNSA : 1 425 soit 7,51% (135 + 1 290)

CFTC : 1 016 soit 5,35% (146 + 870)

Union Syndicale Solidaires : 1005 soit 5,30% (49 + 956)

SPAMAF : 879 soit 4,63%

CNT : 551 soit 2,90%

CAT : 506 soit 2,67%

CFE-CGC : 373 soit 1,97%

FNISPAD : 112 soit 0,59%

FSU : 112 soit 0,59%

CSNVA : 95 soit 0,50%

FNCR : 88 soit 0,46%

SNIGIC : 81 soit 0,43%

CNES : 33 soit 0,17%

SPELC : 30 soit 0,16%

CNSF : 6 soit 0,03%

SNTPT : 3 soit 0,02%

SNPST : 1 soit 0,01%

CNTPA : 0

	Cadres + Non cadres		Cadres		Non cadres	
	Suffrages	%	Suffrages	%	Suffrages	%
CFDT	88 699	19,26	8 174	20,56	80 525	19,14
CFE-CGC	10 697	2,32	10 697	26,91	/	/
CFTC	30 074	6,53	4 834	12,16	25 240	6,00
CGT	136 033	29,54	5 422	13,64	130 611	31,05
FO	70 231	15,25	3 490	8,78	66 741	15,86
UNSA	33 864	7,35	3 028	7,62	30 836	7,33
Solidaires	21 885	4,75	1 269	3,19	20 616	4,90
CNT	9 818	2,13	722	1,82	9 096	2,16
CAT	10 995	2,39	889	2,24	10 106	2,40